
PAULIC MEUNERIE

Résultats annuels 2023

- Chiffre d'affaires de 21,9 M€ en hausse de 17%
 - Retour à un résultat d'exploitation positif
 - Résultat net proche de l'équilibre

Perspectives

- Stabilisation des ventes en volume avant une nouvelle progression au cours du 2nd semestre 2024
 - Poursuite de l'amélioration des marges

PAULIC MEUNERIE (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats consolidés pour l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, En 2023, PAULIC MEUNERIE a enregistré une forte croissance de son activité en lien avec la mise en œuvre de son ambitieux plan de développement industriel. Le chiffre d'affaires ressort en hausse de 17% par rapport à l'exercice 2022 pour s'établir à 21,9 M€. La progression des ventes en froment comme sur les autres farines a concerné toutes les typologies de clients. Cette hausse des volumes s'est accompagnée d'une montée en puissance de l'organisation industrielle et commerciale.

L'exercice 2023 a également été l'occasion pour le Groupe de finir les tests de son réacteur **Oxygreen**[®] de 3^{ème} génération, pour une mise en service opérationnelle intervenue fin mars 2024. Cette étape constitue ainsi le point de départ de la production industrielle de farines sans équivalent sur le marché en termes de valeur ajoutée.

Après trois années difficiles pour les acteurs de la meunerie marquées par la crise du COVID, la hausse des matières premières et de l'énergie puis l'inflation et la hausse généralisée des charges, les conditions d'exercice d'activité se stabilisent progressivement. Le contexte général permet enfin à PAULIC MEUNERIE de récolter le fruit des efforts engagés en faveur de l'évolution durable de son mix-clients et le contrôle strict de ses charges. Ces efforts se traduisent dans les comptes de PAULIC MEUNERIE qui présente des marges en forte amélioration avec un résultat d'exploitation positif et un résultat net quasiment à l'équilibre.

Comptes consolidés

Le Conseil d'administration du 13 mai 2024 a arrêté les comptes consolidés clos au 31 décembre 2023.

<i>En K€</i>	31 12 2023	31 12 2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 828	18 670
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	299	387
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	15 608	14 524
MARGE BRUTE GLOBALE	6 219	4 145
<i>EN %</i>	<i>28%</i>	<i>22%</i>
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(2 970)	(2 394)
IMPÔTS ET TAXES	(174)	(62)
CHARGES DE PERSONNEL	(2 189)	(2 338)
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(1 155)	(1 030)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(1)	(3)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29	(1 294)
RÉSULTAT FINANCIER	(169)	(149)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21	(17)
RESULTAT NET	(68)	(1 073)

Progression sur tous les segments, accélération sur le cœur de métier B to B

Le segment des **farines de froment** (boulangeries artisanales, industrielles, biscuiteries et ateliers des grandes surfaces) représente 76% du chiffre d'affaires. Sur ce segment, les ventes ont progressé de 21% en valeur et de 16% en volumes. Cette forte progression en valeur et en volumes s'explique essentiellement par le succès de nos produits auprès des grands comptes B to B.

- Sur le segment des **grossistes et négociants** (24% du chiffre d'affaires total), les ventes sont en forte progression par rapport à l'exercice 2022 à 5,2 M€ contre 4,2 M€ au 31 décembre 2022.
- En **boulangeries et biscuiteries industrielles** (36 % du chiffre d'affaires total), les ventes progressent de 19 % en valeur pour un volume stable.
- En **GMS**, le chiffre d'affaires progresse de 14 % à 3,2 M€ contre 2,8 M€ au 31 décembre 2022 en lien avec une stratégie de conquête volontaire sur ce segment.
- Sur le segment de la **RHF** (crêperies, restaurants traiteurs...), le chiffre d'affaires et les volumes sont globalement stables.
- Enfin en **boulangerie artisanale**, le chiffre d'affaires ressort en légère hausse de 11 % à 1,7 M€ à période comparable.

Sur les **farines de sarrasin**, les ventes de l'exercice s'élevèrent à 3,4 M€ et représentent 5% des volumes totaux produits et 15% du chiffre d'affaires total. Après le repli de la consommation en restauration et une mauvaise récolte française en 2022, le segment retrouve peu à peu des couleurs et devrait progresser au cours des prochains mois avec de meilleures moissons.

Le Groupe a également commercialisé environ 150 tonnes de **farine de riz** durant l'exercice. Ce relais de croissance devrait plus fortement contribuer aux ventes du Groupe en 2024 avec une demande qui progresse rapidement.

Au-delà de son métier historique, PAULIC MEUNERIE a également mis en service son réacteur **Oxygreen**® de 3^{ème} génération à la fin du 1^{er} trimestre de l'exercice 2024. Après une période de réglages, la Société est désormais en ordre de marche pour transformer son blé ozoné à l'échelle industrielle. Les volumes supplémentaires ont d'ores et déjà permis d'approvisionner un nouveau client, constituant un signal encourageant en direction des acteurs majeurs de l'industrie de l'entomoculture.

Retour à un résultat d'exploitation positif et résultat net globalement à l'équilibre

Comme évoqué cette hausse de l'activité a été engagée dès 2019 avec la mise en œuvre des investissements capacitaires visant à tripler les capacités d'écrasement du Groupe. Le taux de marge brute globale ressort à environ 28% du chiffre d'affaires global contre 22% en 2022. En valeur absolue elle passe de 4,1 M€ à 6,2 M€ représentant une progression de 51% à période comparable.

En 2023, cette croissance de l'activité s'est accompagnée d'une discipline financière encadrant rigoureusement les principaux postes de dépenses. Ainsi alors que les ventes ont progressé de 17%, les charges salariales de l'exercice 2023 ont représenté à peine 10% du chiffre d'affaires du Groupe contre 12,5% en 2022 et 18,5% en 2021 en pleine épidémie. L'appréciation relative de ce poste de dépenses important témoigne de l'efficacité des méthodes de gestion et de rationalisation du Groupe.

Sur un marché concurrentiel sur lequel la sinistralité a été élevée, cette politique rigoureuse de gestion des dépenses a été appliquée à tous les postes de charges d'exploitation et permet au Groupe d'afficher de bons résultats et de ressortir renforcé de la crise. Les initiatives engagées au cours du 1^{er} semestre ont été poursuivies sur le 2nd semestre avec, à l'arrivée, des économies importantes réalisées sur les charges opérationnelles de l'ordre de 400 K€. A titre d'exemple :

- Les emballages et conditionnements ont fait l'objet d'une analyse en profondeur. Le poste palettes dont les coûts du marché ont explosé au cours des deux dernières années a été drastiquement rationalisé. La réutilisation du parc disponible au détriment du neuf a permis de diviser les coûts par un facteur 10.
- Une optimisation des campagnes de tests en laboratoire et l'internalisation de certains ont réduit les charges liées sans dégradation de la qualité de la production,
- La fermeture du site de SEGLIEN a généré des économies d'échelle,
- Une réorganisation de la logistique a également permis de fortement rationaliser les coûts associés.

Ces économies portant à la fois sur l'organisation de la production et l'optimisation de la chaîne de décision doivent permettre au Groupe de générer une croissance saine et rentable au cours des années



à venir. Dès 2023, elles ont été essentielles pour permettre à la Société de présenter une rentabilité opérationnelle positive en dépit de la forte hausse des coûts de l'énergie de l'ordre de 1 M€ par rapport à l'exercice 2022.

Au final, le résultat d'exploitation s'élève à +29 K€ contre -1,3 M€ à fin décembre 2022. Il intègre un produit à recevoir relatif à une indemnité d'assurance pour 180 K€, correspondant au versement de l'assurance destiné à indemniser le Groupe après le passage de la tempête Ciaran en novembre 2023 et lié à la perte d'activité. Cet évènement avait engendré des dégâts matériels se traduisant par des retards dans la production des commandes et un impact sur les marges du Groupe.

Le 08 mai 2024, Paulic Meunerie a déjà reçu le versement de 171 K€ d'indemnité par son assureur.

Le résultat financier est négatif à hauteur de -169 K€ contre -149 K€ au 31 décembre 2022.

Le résultat net est proche de l'équilibre à -68 K€ intégrant une franchise d'assurance grevant le résultat pour un montant de 48 K€.

Amélioration de la situation financière

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à près de 7,4 M€ contre 7,5 M€ au 31 décembre 2022 et la trésorerie brute atteint 0,6 M€ contre 0,5 M€ à fin décembre 2022. Celle-ci a notamment bénéficié d'une amélioration du BFR qui provient des efforts menés par le Groupe sur les stocks et des créances clients, la gestion des dettes fournisseurs et l'optimisation de l'affacturage. L'endettement à moins d'un an s'élève à 1,4 M€ inchangé par rapport au 31 décembre 2022. Le *gearing* (dette financière nette/capitaux propres) s'élève à 0,92 contre 1,04 à fin décembre 2022 faisant ressortir une situation financière saine.

Perspectives : priorité à la poursuite de la croissance et la progression des marges

Sur les métiers historiques, les 4 derniers exercices ont été marqués par une croissance très soutenue et Paulic Meunerie a réussi à ancrer son positionnement comme un producteur majeur auprès des professionnels de l'agroalimentaire. Après cette phase, 2024 marquera un exercice de transition pendant lequel le groupe multipliera ses actions auprès des grands comptes pour consolider son niveau d'activité, saturer son outil de production et assurer des perspectives de développement pérennes. Ainsi, après un exercice 2024 qui marquera une stabilisation du niveau d'activité, des marques d'intérêt soutenues déjà reçues de la part d'acteurs de premier plan confirment déjà cette stratégie et permettent d'anticiper une nouvelle accélération dès 2025.

Au-delà de son développement sur son métier historique, PAULIC MEUNERIE a mis en service son procédé innovant **Oxygreen**® en 2024 et envisage déjà cet exercice comme un démarrage dans l'exploitation commerciale de ses nouvelles capacités. Après cette étape, le Groupe projette une accélération sur ses gammes Qualista et Nourrifibre® à partir de 2025. Comme évoqué à l'occasion de son introduction en Bourse, la montée en puissance progressive de ces gammes dans le mix-produits devrait conduire à une appréciation sensible des marges du Groupe.



Pour réussir, PAULIC MEUNERIE s'appuiera sur la force de son modèle caractérisé par des fondamentaux clés, créateurs de performance pour le Groupe :

- Un modèle économique associant métier historique et relais de croissance à fort potentiel de croissance ;
- Des outils parmi les plus modernes et agiles du marché permettant de satisfaire aux demandes les plus exigeantes du marché ;
- Une profondeur de gamme offrant innovations exclusives, naturalité et sécurité ;
- Un portefeuille clients varié, fidèle offrant une bonne visibilité ;
- Un positionnement unique au cœur de la filière de la meunerie en France et principalement en Bretagne.

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2023, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 21,9 M€ contre 18,7 M€ en 2022. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com



François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 51 40 03
investisseurs@paulic.bzh

SEITOSEI.ACTIFIN

Investisseurs
Benjamin Lehari
01 56 88 11 25
benjamin.lehari@seitosei-actifin.com

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
isabelle.dray@seitosei-actifin.com